

Z'Hérault Déchet au Conseil Départemental de l'Hérault

LE CONTEXTE

- Le Pôle des Routes et des Mobilités est en charge de l'exploitation et de l'entretien de 4 600 km de routes et 165 km d'équipements cyclables.
- Depuis 2016, dans le cadre du fauchage raisonné, un ramassage est effectué avant les opérations de fauche.
- Par ailleurs, nous organisons chaque année une semaine départementale de ramassage et de tri des déchets, afin de sensibiliser les usagers aux enjeux liés aux déchets abandonnés.



Historiquement, 400 agents des routes se mobilisent sur une journée spécifique afin de ramasser les déchets abandonnés le long de 300 km de routes et 30 km de voies vertes.

Plus de 180 m3 de déchets sont ramassés à cette occasion. Pour la première fois en 2024, cette opération coup de poing a été ouverte à tous les services et près de 110 agents supplémentaires ont participé pour une récolte record de 256 m3. Soit l'équivalent de 5 bus remplis de déchets.

Cliquez pour découvrir la vidéo réalisée 100% en interne



LE PROJET

« Z'Hérault Déchet » : Une politique pour lutter contre les déchets abandonnés aux bords des routes et des équipements cyclables dans l'Hérault.

- Partenariat avec les communes via la «Charte Route Propre »,
- Mise en place pièges à déchets aux exutoires pluviaux (Nasses à Déchets),
- Test d'une aspiratrice à déchets pour faciliter le ramassage,
- Création et diffusion de supports facilitant la réalisation de ramassages citoyens pour les communes signataires de la Charte,
- Mise en place de poubelles de tri avec signalétique, sur les aires de repos d'un secteur test.
- Interventions en milieux scolaires et partenariat avec des associations.



Nasses à Déchets





POINTS FORTS

- Installation de 8 nasses à déchets supplémentaires sur les territoires. Visites de terrain et partage d'expérience avec plusieurs collectivités,
- Journée de Ramassage 2024 musclée par la présence de 110 agents hors Pôle Routes et lettre de remerciement du Président du Département aux participants,
- Adhésion de 63 communes sur 342 à la Charte Routes Propres.



Nasse à déchets en place







A VENIR

- Conventionnement avec l'ensemble des gestionnaires de déchetteries,
- Travail sur les envols des lieux de regroupement-tri et des camions de transfert,
- Mise en place de chantiers de ramassage avec des personnes soumises à des heures de Travaux d'Intérêts Généraux.
- Test de solutions innovantes pour les bouteilles d'urine des routiers,
- Distribution de sacs poubelles de voiture aux usagers,

 Mise en place de cendriers de vote sur les parking de co-voiturage, avec recyclage des mégots récoltés en mobilier urbain.

> Votez pour recycler vos mégot!



En espérant vous inspirer!





herault.fr

SOLIDARITÉ AU QUOTIDIEN, ÉCOLOGIE EN ACTIONS